

TRAITÉ EUROPÉEN NON AU DÉNI DE DÉMOCRATIE ! TOUTES ET TOUS HALLE CARPENTIER POUR UN RÉFÉRENDUM PARIS 13^e - Métro Porte d'Ivry SAMEDI 2 FÉVRIER À 14H30

DÉBATS - STANDS - ANIMATIONS

Lundi 4 février, le Congrès des parlementaires se réunit à Versailles pour voter la modification de Constitution nécessaire à la ratification du nouveau traité européen. Ce traité s'inscrit dans la suite du Traité constitutionnel rejeté par une majorité en France et aux Pays-bas, par référendum.

Le respect du vote populaire veut que ce nouveau traité soit ratifié par référendum.

C'est une exigence démocratique fondamentale. Seul le peuple peut faire ou défaire ce qu'il a fait ou défait.

C'est une condition pour qu'ait lieu le grand débat public sur l'avenir et les transformations à entreprendre en France et en Europe, solidairement avec les autres peuples européens. Alors que tant de décisions qui concernent notre vie quotidienne et celle du pays dépendent des politiques européennes, comment justifier qu'on refuse au peuple de s'exprimer ?

Nicolas Sarkozy veut contourner le vote populaire. **S'il persiste dans son refus de donner la parole au peuple sur un texte qui engage l'avenir du pays, les députés et sénateurs peuvent l'y contraindre, si 2/5^e d'entre eux votent contre la révision de la Constitution, le 4 février, à Versailles.** Et cela, quelle que soit leur position sur le traité.

Dans la diversité de nos opinions, nous vous appelons en urgence : rassemblons-nous **tous ensemble, le 2 février, pour empêcher ce déni de démocratie et exiger la tenue d'un référendum !**

**Halle Carpentier - 81 Boulevard Massena
Paris 13^e - Métro Porte d'Ivry**

VENEZ NOMBREUX POUR ÉCOUTER LES INTERVENTIONS DE : Clémentine AUTAIN, Francine BAVAY, Olivier BESANCENOT, José BOVÉ, Marie-George BUFFET, Bernard CASSEN, Jean-Pierre CHEVÈNEMENT, Eric COQUEREL, Annick COUPÉ, Marc DOLEZ, Gérard FILOCHE, Jean-Marie HARRIBEY, Arlette LAGUILLER, Gus MASSIAH, Caroline MECARY, Jean-Luc MÉLENCHON, Jean-François PELLISSIER, Evelyne PERRIN, Paul QUILÈS, Jean-Marie ROUX, Yves SALESSE, Daniel SHAPIRA, Bernard TEPER, Jean VOIRIN, Francis WURTZ



AVEC : AC ! • Alternative citoyenne CCAG • AlterEkolo • APEIS • Attac France • Cactus/La gauche ! • Cap à Gauche 19 • CEDETIM-IPAM • CGT-Finances • CGT Spectacle • Collectifs du 29 mai • Confédération paysanne • Convergence pour la défense des services publics • Coordination des collectifs antilibéraux • CSPRG • D&S • DIDF • Droits devant ! • Fondation Copernic • Forces Militantes • Gauche Avenir • LCR • Les Alternatifs • Les Pénélopes • LO • Marches Européennes • MARS - Gauche Républicaine • Mémoire des Luites • MJCF • MRC • Observatoire de la Démocratie • OMOS • Organisation de Femmes Egalité • PT • Parti Pris • PCF • PCOF • PRS • Regards • Réseau féministe Ruptures • Résistance 7^e Art • Résistance sociale • RSE • UFAL • Union syndicale Solidaires

www.nousvoulonsunreferendum.eu

Appel du Comité National pour un Référendum

Un nouveau traité – dit traité de Lisbonne – vient d’être approuvé par les dirigeants européens suite au rejet du projet de traité constitutionnel refusé majoritairement par les Français et les Néerlandais lors des référendums de mai et juin 2005.



C'est donc à nouveau le suffrage universel qui doit trancher par référendum.

Sur un sujet qui a tant d'influence sur la vie de chacun et l'avenir de la France, l'organisation d'un nouveau référendum est **une exigence démocratique majeure** pour notre pays. C'est aussi une nécessité pour la construction européenne qui doit être fondée sur l'adhésion des peuples et la souveraineté populaire.

Seule une mobilisation sans précédent des citoyens peut obliger le président de la République à organiser un référendum. **Il y sera contraint** s'il n'obtient pas, 3/5^e des suffrages exprimés lors de la convocation du parlement réuni en congrès le 4 février, pour la modification préalable de la Constitution française, nécessaire à la ratification du nouveau traité européen. Ainsi **les députés et les sénateurs ont le pouvoir d'imposer le référendum**, en votant contre cette révision de notre Constitution.

C'est pourquoi des personnalités diverses, les signataires de différents appels déjà lancés sur ce sujet, ont décidé de rassembler leurs efforts au sein d'un **Comité National pour un Référendum**.

Nous appelons en urgence toutes celles et tous ceux qui sont attachés à la démocratie et à une Europe fondée sur l'adhésion des peuples, qu'ils soient pour ou contre ce nouveau traité, à nous rejoindre pour empêcher un déni de démocratie et exiger la tenue d'un référendum.



Je rejoins le Comité National pour un Référendum

Nom	Prénom	Fonction	Adresse postale	Email	Signature

Renvoyer à CNR, 2, impasse Delaunay 75011 Paris
ou signez en ligne et écrivez à votre député et sénateur : www.nousvoulonsunreferendum.eu